

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche Scientifique

UNIVERSITE DE KHENCHELA

ABESSE LAGHROUR



Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et langues française
Spécialité : langue du langage

ANALYSE RHETORIQUE DU DISCOURS POLITIQUE

**Mémoire présenté au département de littérature et
langue française pour l'obtention du diplôme de master**

Présenté par : Mlle Adouane Nassima

Dirigé par : Mr. Krazi naser M.A.A université de Khenchela

Président : M. Ouled Ammar Hassina M.A.A université de Khenchela

Examineur : Mr Hachani Salah Eddine M.A.A université de Khenchela

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2016/2017**

SOMMAIRE

Introduction générale	
Chapitre I : étude du palier du discours de M. François Mitterrand	
Introduction	2
I-1) Qu'est-ce qu'un discours	5
I-2) Les genres du discours	6
I-3) Qu'est ce qu'un discours politique	6
I-3) Présentation du discours politique de François Mitterrand	7
I-4) Le rôle des actes de langage dans le discours politique	7
I-5) L'influence des normes du discours	8
Chapitre II : la rhétorique et son rapport avec le discours politique.	
Introduction	11
II-1) Histoire de rhétorique.	11
II-2) Le système rhétorique.	12
II-3) Les opérations rhétoriques.	14
II-4) La dispositio de la rhétorique	16
II-5) L'élocutio de la rhétorique	17
II-6) Les figures de style.	18
Chapitre III : la communication dans le discours politique.	
III-1) Définition de communication	24
III-2) Les types de communication.	24
III-3) Les composantes de la communication	25
III-4) Les fonctions des éléments.	26
Conclusion Générale	30
Références bibliographiques	32
Annexe	34
Table des matières	38
Résumé	43

REMERCIEMENT

Merci à dieu tout puissant qui nous a éclairé le bon chemin et qui nous a tant donné comme volonté, santé et surtout la patience pour pouvoir, durant toutes ces longues années d'études, arriver à ce niveau et concrétiser nos efforts par ce modeste travail

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements pour sa collaboration et son soutien moral, à mon encadreur, Mr. K.P.A.F.I, pour nous avoir suivies durant la préparation de ce travail, pour son aide et ces nombreux conseils et suggestions.

Nous remercions les membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à ce travail.

DIDICACE

.....

*A tous les
personnes qui mes
sont chers.*

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Introduction :

La rhétorique désigne généralement l'art de communiquer, c'est une discipline dont les origines viennent de l'antiquité. Elle a traversée des époques, l'utilisation de la rhétorique exprimer pour convaincre ou pour parler en efficacité. Il s'explique surtout par le nécessité de comprendre et de déchiffrer les expressions des discours, des paroles de plus en plus complexes dans la société. Comme les textes de publicité, des discours médiatisés, des discours politiques, dans façon de passer le message il va de même, lorsqu'un entrepreneur veut négocier son interlocuteur pour un objectif précis, qu'il est possible d'adopter des techniques pour le persuader. Si notre regard se porte essentiellement ers le discours politique c'est qu'il présente un impact sur le public par rapport à un sujet donné. Il cherche à convaincre, à persuader le publique. La question que se pose l'homme politique est de savoir comment persuader et convaincre les autres ?

Comment exploite les actes du langage dans le discours ? et pour quelle finalité ?

Quelle serait alors la force de la rhétorique d'un discours politique ?

C'est ce que nous essayerons de découvrir dans le discours politique du président de la république **M. François Mitterrand**, al 'occasion de l'ouverture de la deuxième conférence nationale sur l'environnement à paris, le 13 juin 1994.

L'objectif est de donner des programmes pour la protection de l'environnement, est signifier au monde l'impotence de cette protection pour le développement. Cet objectif de ce discours me s'arrête pas à ce niveau mais aussi de comprendre la manière ou bien l'usage rhétorique qui est existé dans le discours politique, est pour quelle bute.

L'emploi de la rhétorique dans le discours politique, signifier comment l'homme politique influence sur le public ?

Par l'image de soi c'est-à-dire (éthos) ou bien par le rôle de l'émotion (pathos) qu'il cherche à suscitez chez les personnes qui écoutent (auditoire)

Notre travail est composé par 3 chapitres.

Le premier chapitre se portera sur des éléments discursifs ; appliqués dans le discours politique de François Mitterrand. A savoir : qu'est-ce qu'un discours ? Quel type de discours avons-nous affaire ? Etya-y-il des normes à respecter ? Quelles sont les stratégies discursives utilisées ?

Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à ce qui résulte la rhétorique ; son rapport avec le discours politique (celui de **François Mitterrand**) c'est quai la rhétorique ? Quelles sont les éléments rhétoriques constituent dans le discours politique ? Comment fonctionne-t-elle ?

Et dans le troisième chapitre étudier la communication dans les discours politiques par quels éléments se compose ? ainsi analyser leur fonction ?

INTRODUCTION

En fin les 3 chapitres nous permettrons d'entamer l'analyse du discours politique de **François Mitterrand** aux moyennes des stratégies discursive issues dès les actes de langages et des normes du discours. En deuxième position en d'autre terme, nous étudierons les systèmes et les opération rhétorique par les quelle **François Mitterrand** procède dans son discours politique pour convaincre ou persuader les émotions chez le public qui l'écoute.

CHAPITRE I
ETUDE DU PALIER DU
DISCOURS DE M.
FRANÇOIS MITTERRAND

Introduction :

Dans cette première partie et comme dans les autres, nous étudions en même temps le type de discours dans le discours de **François Mitterrand**, en va voir les actes de langage qu'est appliqué dans son discours. Cette méthodologie se suivra aussi sur les chapitres de la rhétorique et son rapport avec le discours politique. Il s'agit donc dans ce chapitre de mettre les éléments rhétoriques, le plan de discours, le style de discours.

Dans l'analyse de discours, mettre la théorie et la pratique ensemble dans l'objectif de faire un travail de cohérence.

Cette méthode utilisée le plus souvent dans le domaine de la littérature

L'analyse du discours c'est une discipline fait d'abord recourt aux contextes c'est-à-dire l'ensemble des circonstances qui accompagnent un événement, dans lesquels le discours en question produit c'est-à-dire l'environnement physique, la situation de communication de la production, participent à la compréhension du discours il s'agit d'un discours oral, ou écrit (texte).

L'analyse de discours, est une discipline qui (basé sur les règles employées dans le discours) qui découvrir l'emploi des règles dans le discours, en linguistique toute technique qui cherché à établir (en général de façon formelle)

Les rapports qui existent entre les unités linguistiques d'un discours écrit ou parlé, à un niveau plus élevé que celui de la phrase, l'importance du respect aux règles et normes du discours est qu'ils ouvrent la voie vers la réussite de l'échange pendant la communication entre les interlocuteurs. Pour avoir bien communiqué dans des bonnes circonstances. En d'autrement dit, et comme nous optons pour ces éléments choisis qui composent l'analyse du discours, quel serait donc leur signification dans le discours politique de **M. François Mitterrand**.

1. Qu'est-ce qu'un discours

Le terme de discours est utilisé en générale pour désigner toute interaction verbale, écrite ou orale littéraire ou non littéraire, il y'a plusieurs définitions son possibles : il est synonyme de la parole au sens saussurien, sans l'oeuvre de Benveniste (1966) il est défini comme « toute énonciation supposant un locuteur est un auditeur et chez le premier l'intention d'influence l'auteur en quelque manière » (p-242). Chez Jaubert (1990), c'est « le langage en situation » (p.22).

Est pour **widdowson**, « c'est l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux » (dans kramch, 1984, p.10). Il désigne aussi un énoncé supérieur à la phrase considéré de point de la vue de son enchainement. Il y'a une distinction entre le discours et le texte, le discours représente tous se qu'est oral par contre le texte tous ce qu'est écrit.

Le discours peut-être :

I-2) Genres du discours

2-1- Pédagogique

Quand le locuteur fait appel à des procédés de renforcement comme la répétition.

2-2- Didactique

Quand le locuteur entend faire la leçon à son interlocuteur. Il se présente alors comme étant celui qui (sait).

2-3- Prescriptif

Quand le locuteur adopte le ton du conseiller ou dicte des comportements à adopter.

2-4- Subjectif

Le discours est toujours celui d'un sujet individuel ou collectif. Qu'il s'agisse de discours médiatique ou scientifique, il est pris en charge par une instance.

La notion de discours désincarné n'est pas envisageable.

2-5-Dialogique

Parler, c'est parler à quelqu'un, le locuteur en situation de discours postule nécessairement un allocuteur. Contrairement à l'idée généralement admise, le monologue n'est pas monologique, en tant que discours, il est dialogique.

2-6-Polémique

Le discours est une arme de combat, il doit son existence à un état de choses à définir ou redéfinir il n'envisage les réalités à construire qu'à partir de réalités à déconstruire.

Tout discours a une orientation ou une direction vers laquelle il est destiné (le locuteur, le public)

I-3) Qu'est-ce qu'un discours politique :

Le discours politique, son origine remonte à l'antiquité grecque, à l'époque de Cicéron (grand orateur) ou la parole publique était devenue un instrument de délibération et de persuasion juridique et politique. Dans le secteur de la politique figure alors le rapport au pouvoir, aux forces, à la justice, au statut de l'orateur, à la prise des décisions et à tout ce qui est relatif à l'organisation sociale et économique. Le discours politique se classe parmi les types de discours à visée communicationnelle le discours politique est toujours une question de pouvoir, utiliser les politiciens pour convaincre et persuader le public, donc est un discours d'influence qui est fait à l'occasion d'une situation sociale et politique. Puisque le but est d'agir sur l'autre pour modifier sa pensée.

I-4) Présentation du discours politique de François Mitterrand

Le discours politique sur le quelle se base notre recherche est celui de François Mitterrand, prononcé à Paris, le 13 juin 1994. Devant le public de la France, à l'occasion de l'ouverture de la dixième conférence nationale sur l'environnement.

Il évoque dans son discours le rôle de la protection de l'environnement dans le développement, et leur ambition dans le changement de monde. Ainsi il propose des programmes et des conseils pour l'avenir de la France.

Voici en qu'il a eu ligne les éléments qui forment la base de son discours, les éléments sur lesquelles se porte notre recherche :

François Mitterrand signifie que la protection de l'environnement repose sur la responsabilité politique de la culture politique.

Dans son discours François Mitterrand fait référence à la sécurité nucléaire ainsi rappelle la mémoire du passé lorsque il dit Pendant l'été 1992, je me souviens d'avoir eu des échanges à ce sujet avec le Président **Kravchouk**, Président de l'Ukraine, sur le problème de sécurité que posait le fonctionnement de Tchernobyl.

Il passe par la suite à un sujet qui est l'environnement, développement, il insiste sur l'ambition de changer le monde.

Dans son discours, François Mitterrand est lui-même l'énonciateur, c'est-à-dire le locuteur, celui qui parle ou produit le discours, en d'autres termes, il est l'orateur ou le rhéteur (personne qui prononce un discours devant un public et les représentants, serait alors le récepteur, autrement dit les auditeurs ou l'auditoire présent (le public), vers lequel le discours est primordialement adressé. C'est l'assistance qui suit directement le discours, il existe plusieurs types de communication et fonction du type de discours, pour notre cas, il s'agit d'une communication unilatérale ou une seule personne fait un discours magistral, sans réciprocité ou rétroaction avec l'interlocuteur.

I-5) Normes du discours :

L'influence des normes du discours le concept de normes s'est développée surtout chez linguistes et sociolinguistes France phone. Donc le discours possède des lois à respecter, elles varient d'un orateur à un autre. Ces des lois consistent à introduire le discours, à respecter l'auditoire qui écoute, il s'agit aussi d'assurer la réussite de la communication.

5-1- Les règles de politesse :

Les règles de politesse postulent qu'on doit du respect à son interlocuteur, s'il s'agit d'un débat face à face c'est-à-dire direct ou d'un discours devant un public, on peut se présenter et être poli envers ceux qui nous écoutent, il s'agit de préserver sa face et la face de son interlocuteur. Ainsi le travail, le statut sociale la personnalité, ou le rôle de la personne dans la société, la façon de parler, le regard, ces faces nous influencent au fur et à mesure de la conversation.

Les règles de politesse consistent à des séquences d'ouverture, comme les salutations, et de fermeture à la fin du discours.

5-2- Les règles de politesse et le discours politique.

Au début de son discours, François Mitterrand ouvre par une présentation et un remerciement : « monsieur le ministre, mes dames et messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à célébrer avec vous le deuxième anniversaire de la conférence de Rio. »

En respectant les règles de politesse on donne de l'estime et de la considération à son interlocuteur.

Après l'ouverture de la politesse et le remerciement François Mitterrand entame après par une séquence de clôture : « Mesdames et Messieurs, par-dessus tous les problèmes qui vous assaillent et qui nous assaillent, vous avez décidé de consacrer votre réflexion, du temps et du travail à cette question à l'initiative de M. le Ministre de l'Environnement. »

I-6) Les actes de langages :

La pragmatique linguistique s'est développée à partir de la théorie des actes de langage, cette théorie montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais aussi d'accomplir des actions.

La théorie des actes du langage dans le domaine linguistique est conçue en premier lieu grâce aux travaux élaborés par Grice en 1957, le oui nous intéresse, c'est la conception d'Austin et Searle (1962), qui ont mis l'accent sur tant de manières de s'exprimer, en 'inventoriant et en dressant la liste des expressions possibles, employées dans des situations ainsi que les conditions qui les accompagnent, dans sa philosophie du langage.

6-1-L'acte locataire, que dit-il :

C'est la production d'une suite de sons ayant un sens dans la langue donc est un acte physique qui consiste à produire une énonciation ou un discours.

6-2- L'acte allocutaire (que faut-il ?) :

Production d'un énoncé au quel est attaché conventionnellement une certaine « force », (déclarer, promettre, s'engager), donc se manifeste lorsqu'on parle en promettant, en donnant une impanation, en apprenant en comprenant.

6-3-L'acte perlocutoire : (pourquoi faire ?) :

Cet acte est du cadre linguistique.

L'énoncé provoque des effets (perturbations, changements) dans la situation de communication : donc désigne l'ensemble des conséquences qui découlent indirectement de l'acte du langage par rapport à la situation d'énonciation par exemple le fait de dire ou 'il fait

chaud » devant un interlocuteur, cela peut le pousser à produire un acte qui consisterait à ouvrir la fenêtre.

6-4- Types d'actes du discours politique :

Le rôle des actes de langage « unité minimale de la grammaire conversationnelle »¹, dans le but d'agir sur les autres, puisque les paroles énoncées par l'auteur peuvent provoquer l'auditoire.

Selon **François Mitterrand**, dans son discours utilisé l'acte illocutoire comme un acte du discours, car il produit son discours pour chercher des solutions et insister sur l'importance de l'environnement, ainsi demander à de respecter les lois écologiques et présenter des conseils selon les exemples suivants :

- J'avais proposé alors, que nous fixions un rendez-vous 3 ou 5 ans après, pour vérifier la mise en œuvre des programmes que nous avons annoncés.
- Peu demander aux pays en voie de développement d'être solidaires de la survie de notre planète.
- Vous voyez, la France a pris des décisions dans beaucoup de domaines ; j'insisterai sur ce qu'elle a fait dans le domaine forestier.
- J'avais observé que 15 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année de la planète.
- Nous proposons rapidement des solutions qui avantagent ou avantagent les pays respectueux des grands principes écologiques.

Donc le discours politique s'inscrit dans un acte illocutoire puisqu'il consiste à agir, à interagir.

¹Les interactions verbales, approche interactionnelle et structure des conversations, Catherine Kerbrat, P : 229.

CHAPITRE II

**LA RHETORIQUE ET
SON RAPPORT AVEC LE
DISCOURS POLITIQUE.**

Introduction :

Dans ce chapitre, il s'agit de monter comment la rhétorique marque dans le discours politique ?

Quelle relation peut avoir avec le discours politique ? Particulièrement celui de François Mitterrand.

II-1) L'histoire de la rhétorique :

1-1-Définition de la rhétorique :

Le terme de rhétorique ¹ le plus général pour désigner les diverses espèces de composition considérées surtout par rapport au discours, il comprend tout suite. Alors la rhétorique est l'art de bien parler pour Platon, «la rhétorique est une manipulation de l'auditoire »² et pour Aristote est « l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent ou qui vivent à persuader »³.

1-2-Origines de la rhétorique :

Les origines de la rhétorique remontent à la Grèce antique. Plus précisément, la rhétorique naît V^e siècle avant j.-C en siècle, alors colonie grecque.

La rhétorique naît dans un contexte judiciaire. Les tyrans qui régnaient sur les siècles avaient en effet exproprié un certain membre de propriétaire au cours de leur règne. Lorsque les tyrans furent chassés, ces propriétaires eurent à faire valoir leurs droits face à des tribunaux populaires.

C'est alors qu'un élève du philosophe empédoclemommécarax mit au point une technique destinée à venir en aide aux justiciables, il en publia les principes. Accompagné d'exemples concrets, dans un traité d'art oratoire.

Cette origine met en lumière deux aspects caractéristiques de la rhétorique : la rhétorique vise à défendre des intérêts. Pour ce faire, elle persuade un auditoire.

II-2) Le système rhétorique

La rhétorique distingue trois grands genres de discours : le discours judiciaire ; le discours délibératif et le discours démonstratif.

2-1-Le genre judiciaire :

Le genre judiciaire renvoie à un discours dont la fonction est d'accuser ou défendre.

¹ - dictionnaire, la rousse, 2012, P.111.

² - la rhétorique, Michel Mayer, P.5.

³ - LA rhétorique Michel Mayer, P.5.

Le genre judiciaire renvoie à un est donc surtout destiné au tribunal, puisons c'est la principalement qu'on accuse ou qu'on défend de plus, le genre judiciaire renvoie essentiellement au passé, puisque lorsqu'on juge des faits, ces faits sont en principe déjà accomplis.

Enfin ; le genre judiciaire met nécessairement en ouvre les valeurs du juste et de l'injuste.

2-2-Genre délibératif :

Le genre délibératif renvoie à un discours dont la fonction est de persuader ou de dissuader.

Le genre délibératif s'adresse donc à une assemblée publique. En effet, c'est au forum, dans un conseil, ou encore au parlement qu'on persuadé ou dissuade d'entreprendre la guerre, d'élever un bâtiment, d'accomplir telle ou telle action concernant l'ensemble de la société.

Le genre délibératif renvoie par conséquent à la future, puisqu'il s'efforce d'amener l'auditoire à prendre une décision qui engage l'avenir.

Le genre délibératif met essentiellement on œuvre les valeurs de l'utile et du nuisible.

2-3-Le genre démonstratif : (épidictique)

Le genre démonstratif renvoie à un discours dont la fonction est de louer ; blâmer, ou plus généralement d'instruire, il est parfois aussi appelé genre épidictique

Le genre démonstratif s'adresse à un auditoire réuni à l'occasion d'un événement particulier tel qu'un mariage, un décès, une réception officielle, c'est qu'on loue ou blâme ; c'est là qu'au travers de la louange ou du blâme, on instruit des choses de la vie.

Le genre démonstratif ou épidictique renvoie tout à la fois au passé, au présent et au futur : il s'agit de louer ou de blâmer tel ou tel personnage, dont on évoque pour ce faire les actions passées et dont on prédit les actions à venir à partir de ses qualités présentes.

Le genre démonstratif ou épidictique a donc principalement trait à l'admirable et à l'exécration.

2-4-Le délibératif comme genre typique au discours de François Mitterrand :

Le discours politique de François Mitterrand dont la fonction est de persuader, destiné à l'auditoire présent.

C'est donc un discours de type délibératif qui permet à l'orateur de dégager son objectif, sa vision dont le but de pousser l'auditoire à l'action, contrairement au genre judiciaire ou l'orateur cherche à convaincre un juge ; le délibératif consiste à convaincre un public, et il attire à l'action et à la prise des décisions sociales, politiques et économiques. En effet François Mitterrand d'aborder dans son discours des programmes et des conseils et des prises des décisions sur la protection de l'environnement.

Et comme nous l'avons expliqué, le délibératif se base l'argument convenable est (l'exemple) et l'induction (mouvement de la pensée allant du particulier au général)

C'est la méthode qu'il faut utiliser.

Et c'est ce que nous pouvons remarquer dans le discours, que François Mitterrand dans sa politique citer des exemples à suivre :

- Pour signifier au monde qu'ils étaient prêts à promouvoir des politiques de "développement durable.....
- J'avais proposé alors, que nous nous fixions un rendez-vous trois ou cinq ans après, pour vérifier la mise en œuvre des programmes que nous avons annoncés.....
- Si les institutions se sont mises en place, la crise économique, mais aussi l'insuffisance de volonté politique, sans doute, expliquent le retard des financements promis.....
- La France, qui a joué un rôle important dans les conclusions de la Conférence de Rio
- Vous voyez, la France a pris des décisions dans beaucoup de domaines ; j'insisterais sur ce qu'elle a fait dans le domaine forestier
- J'avais observé que 15 millions d'hectares de forêts disparaissaient chaque année de la planète
- Je crois qu'il faut aboutir à une véritable entente mondiale sur la forêt
- Je crois qu'il faut aboutir à une véritable entente mondiale sur la forêt et je souhaite que "le Chantier Environnement" ouvert par le GATT, nous propose rapidement des solutions qui avantagent ou avantageront les pays respectueux des grandes lois écologiques
- Nous proposons rapidement des solutions qui avantagent ou avantageront les pays respectueux des grandes lois écologiques

J'espère aussi que, dans l'avenir, nous aurons fondé avec les pays de l'Est, une véritable coopération écologique

En fin, à travers ces exemples, nous comprenons que le discours est délibératif. Car il consiste à l'orateur à conseiller les parisiens sur des valeurs économiques, et écologiques, sur le droit dans l'avenir.

II-3) l'inventio de la rhétorique :

Un discours doit présenter des arguments pertinents ou relater des faits pertinents c'est-à-dire pour produire un discours, il demande une capacité consciente ou à le locuteur de gérer un ensemble de qualité des arguments il s'agit de l'aptitude qui consiste à intervenir les idées c'est l'invention (inventio, dans la recherche des arguments et des idées à présenter aux destinataires du discours.

Les arguments sont deux types : les arguments affectifs qui agissent sur les émotions et la sensibilité des auditeurs et les arguments rationnels qui en appellent à leur raison.

3-1-Les arguments affectifs (ethos et pathos)

Les arguments affectifs se distribuent eux-mêmes en deux catégories :

L'ethos est l'image que l'orateur ou l'auteur du discours donne de lui-même à travers son discours. Il rassemble les notions relatives à l'attitude que l'auteur du discours doit adopter pour s'attirer la bienveillance des destinataires.

Cette attitude doit être faite de modestie, de bon sens, d'attention aux destinataires....

Pathos :

La seconde catégorie d'arguments affectifs rassemble les émotions visant à éveiller les passions de l'auditoire comme : (calère, crinte, pitié,...) c'est ce qu'on appelle la charge émotionnelle du discours. Celle-ci peut notamment prendre la forme d'apostrophes véhémentes ou encore d'exclamations.

3-2-L'image de l'ethos et du pathos par rapport au discours de François Mitterrand:

A travers son discours, nous pouvons représenter François Mitterrand par les figures de l'ethos, du pathos, autrement dit son image, sa manière à convaincre l'auditoire.

L'ethos de **François Mitterrand** serait alors son image à la fois dans son discours et l'image que nous avons de lui avant son discours, c'est-à-dire sa personnalité, son statut. Il s'agit dans ce cas de Montier qui il est, qu'est-ce qu'on connaît de lui et qu'elle image donne-t-il à travers son discours ? en effet, né le 26 octobre 1916 à Jarnac (Charente) et mort le 8 janvier 1996 à Paris (VII^e), est un homme d'État français. Il est président de la République française du 21 mai 1981 au 17 mai 1995.

Agent contractuel sous le régime de Vichy, puis résistant, il est onze fois ministre sous la IV^e République : ministre des Anciens combattants et des Victimes de guerre, ministre de la France d'Outre-mer, ministre d'État, délégué au Conseil de l'Europe, ministre de l'Intérieur, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Il est député de la Nièvre (de 1946 à 1958 puis de 1962 à 1981) et sénateur de la Nièvre (de 1959 à 1962).

Opposé au retour du général de Gaulle, il affronte celui-ci au second tour de l'élection présidentielle de 1965, qu'il perd. En 1971, il devient premier secrétaire du Parti socialiste tout juste créé à l'issue du congrès d'Épinay. Candidat de l'Union de la gauche à la présidentielle de 1974, il est battu par Valéry Giscard d'Estaing.

Candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 1981, il est élu 21^e président de la République française face à Valéry Giscard d'Estaing, le 10 mai 1981, avec 51,76 % des suffrages exprimés. Il est le premier socialiste à occuper la présidence de la République sous la V^e République. Sa présidence se déroule du 21 mai 1981 au 17 mai 1995. Il détient ainsi le record de longévité à la présidence de la République française en faisant 2 septennats complets.

Donc l'ethos, on appelle l'image de soi de la personne qui produit un discours, cette image de soi est la façon dont l'orateur se présente dans sa parole, elle se trouve donc le discours :

Une image que le locuteur essaye de donner ou de construire.

Cette image base sur la façon de se présenter avec une bonne impression (peut-être de sincérité, confiance d'honnêteté ...) pour dépend sur la pensée de la public, l'ethos que nous pouvons dire de François Mitterrand serait alors son statut d'homme politique mais surtout son image de président de la république française, cette image préalable participe donc à une image de soi puisque François Mitterrand peut jouer sur son autorité pour convaincre son auditoire. Il peut profiter de son statut et de sa légitimité d'homme politique, peut montrer un caractère de sympathie et de gentillesse pour faire croire à l'auditoire son sens d'amabilité et de respect.

En peut donner comme un exemple lorsqu'il évoque « J'avais proposé alors, que nous nous fixions un rendez-vous trois ou cinq ans après, pour vérifier la mise en œuvre des programmes que nous avons annoncés. Deux ans ont passé, c'est peu pour esquisser un premier bilan, essayons cependant cet exercice. »

Aussi comme le discours se porte sur l'ethos, il porte aussi sur ce pathos, lorsqu'on cherche à faire produire de l'émotion chez l'auditoire. C'est donc quand l'orateur essaye de faire agir émotionnellement son interlocuteur dans l'objectif de la persuader. Ce type de persuasion peut se faire soit en mentionnant explicitement dans son discours par des marques ou d'expressions émotives, l'orateur dit dans son discours pour (provoquer) les émotions chez l'auditoire. L'orateur a le choix d'exprimer manifestement de l'émotion (rire, pleurer, etc.) l'orateur utilise le pathos qui consiste à attirer de l'émotion chez l'auditoire lorsqu'il emprunte par exemple leurs façons de voir les choses, on parle implicitement de ce qui leur touche le cœur.

3-3-Les arguments rationnels

Pour persuader, un discours doit également s'adresser à la raison de l'auditoire. C'est là qu'interviennent les arguments rationnels. Ceux-ci appartiennent à deux catégories distinctes, selon qu'ils renvoient à des éléments extérieurs au discours ou qu'ils renvoient à des éléments intérieurs au discours.

3-4- Preuves extrinsèques

Les preuves extrinsèques sont des arguments évoqués dans le discours, mais qui existent indépendamment de lui.

Il peut s'agir par exemple, d'une preuve à conviction dans le cas d'un discours judiciaire, ou de l'invasion d'une armée dans le cas d'un discours délibératif ou des qualités personnelles d'un défunt dans le cas du discours démonstratif.

3-5-Preuves extrinsèques (lieux)

Les Preuves extrinsèques sont des arguments proprement discursifs. Ils constituent en somme les ressources rationnelles inhérentes au langage.

Ainsi des proverbes, des exemples ou encore des maximes qui offrent un répertoire de formules discursives prêtes à l'emploi. Ces formules permettent d'apporter au discours, qui les accueille la caution de la tradition populaire ou savante.

De même, des structures logiques comme les rapports de cause, à effet, du tout et des parties du genre et de l'espèce.

Des contraires, du comparant et du comparé sont considérées comme des preuves intrinsèque, parce qu'elles tiennent

II-4) la dispositio de la rhétorique :

L'efficacité du discours ne reprend pas seulement de ses arguments, mais aussi de son plan

Le plan doit être bien ordonné, afin que l'enchaînement des arguments fasse sens. Les lieux d'un discours peuvent en effet être parcourus de plusieurs manières, mais il faut dans tous les cas que le chemin soit bien tracé.

Le plan rhétorique le plus fréquent comporte quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison.

4-1- L'exorde

L'exorde a pour fonction d'attirer la bienveillance de l'auditoire, d'exposer le sujet du discours et parfois d'en indiquer les articulations essentielles.

4-2- la narration

La narration expose les faits, elle prend la forme d'un récit, c'est-à-dire si elle est importante dans les genres judiciaires et démonstratif.

4-3-La confirmation

La confirmation présente les arguments que l'on peut tirer des faits exposés dans la narration et cherche éventuellement à anticiper de possibles contre arguments.

4-4-La péroraison

La péroraison est la conclusion du discours, elle synthétise l'argumentation et en appelle aux sentiments de l'auditoire notamment par le recours au pathos.

4-5-La disposition au discours de François Mitterrand

4-5-1-L'exorde

Dans le discours politique François Mitterrand commencé son discours par une présentation (exposer le sujet) sur l'occasion de l'ouverture de la 2^{ème} conférence nationale sur l'environnement, l'introduction de se discours commencé par [Monsieur le Ministre.....jusqu'à générations futures.]

4-5-2-Narration et confirmation

A la développement **François Mitterrand** expose des faits et au même temps présenté des arguments et cette partie commencée par [J'avais proposé alors, jusqu'à d'un développement non seulement durable mais également équitable.]

4-5-3-La péroraison

C'est la conclusion du discours et dans le discours politique de François Mitterrand la conclusion est commencée par [Je vois, pour conclure..... jusqu'à la nature et la culture]

Donc François Mitterrand applique ce plan dans son discours pour avoir un discours bien organiser c'est-à-dire un discours qui est à un chéronce et cohésion (un sens, signification).

II-5) L'elocutio de la rhétorique

L'elocutio confère au discours un style qui lui convienne, a la rhétorique le style d'un discours se définit en premier lieu par rapport au sujet traité, ainsi qui aux effets que l'on souhaite produire sur l'auditoire sur la base de ce principe, la rhétorique distingue traditionnellement trois niveaux de style :

5-1-Le style élevé :

Le style élevé convient aux sujet graves.

On en trouve par conséquent souvent les marque dans la péroraison, qu'il faut en appeler aux émotions du public pour laisser celui-ci sur une impression forte.

Le pathos suppose donc le recours au style élevé.

5-2-Le style moyen :

Le style moyen sert à exposer, informer et expliquer on le trouve souvent dans la narration, qu'il s'agit de rapporter les faits, ainsi que dans la configuration qu'il s'agit de présenter les arguments retenus, il s'efforce donc à une certaine neutralité de ton.

5-3-Le style bas ou simple :

Le style simple ou bas vise à plaire au public et à le détendre par le recours à l'humour et à l'anecdote

On le trouve notamment dans l'exorde.

Un seul et même discours peut donc présenter trois niveaux de style distincts. Chacun de ces niveaux apparaissant dans l'une de ses parties constitutives.

5-4-L'elocutio et le discours politique de François Mitterrand

Le style utilise François Mitterrand dans son discours politique le style moyen et le style élevé.

II-6) Figures de style :

Les figures de style ne seraient-elles pas un peu les maux aimés de la linguistique ? négligées par la stylistique, elles n'appartiennent pas tout à fait à la rhétorique dont la signification recouvre à la fois l'art de bien parler et la technique de la mise en œuvre des moyens d'expressions, ce manque d'appartenance à un domaine précis de la linguistique les fait d'ailleurs appeler figures de rhétorique et leur définition reste vague.

Le petit Larousse définit les figures de style comme « une forme particulière donnée à l'expression et visant à produire un certain effet »¹

Et pour Marsais « tours de mots et de pensées qui animent ou ornent le discours »²

Ces figures sont alors une mise en forme du langage propre à relever le style c'est explicitement ce que dit Fontamier, dans son manuel de 1861 : « les figures au discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux par lequel le discours dans l'expressions des idées, des pensées ou des sentiments s'éloignent plus ou moins de ce qui eut été l'expression simple et commune et pourtant ; les figures dans le langage sont naturelles et communes. » (manuel classique ; P.64.)

6-1-Le genre des figures de style :

La plupart d'entre elles sont du genre féminin, le pendant, cette propriété qui reflète leur étymologie. Peut paraître déconcertante : on dit, en effet, une énallage, une hypallage, une anagramme, un poly patate, un ou une asyndète :

1-1-La comparaison :

Établit un rapprochement entre deux termes.

Ex : il est rusé comme un renard.

1-2-La métaphore :

Etablit un rapprochement entre deux termes sans outil de comparaison.

Ex : la science est une lumière (la science est comparé à une lumière).

1-3-La personnification :

Représente une chose ou une idée sous les trait d'une personne.

Ex : la rivière chante.

¹ - dictionnaire, des figures de style, Nicole Ricalens , pourchat, p:4.

² -dictionnaire, des figures de style, Nicole Ricalens , pourchat, p:4.

1-4-L'allégorie :

Consiste à rendre concrète une abstraction ou une personnification on fait donc appel au symbole. Un ensemble d'indices renvoie une idée comme la justice, la mort, ... etc.

Ex : la faucheuse (la mort) moissonne tout le temps.

1-5-L'hyperbole :

Procédé qui consiste à exagérer l'expression pour produire une forte impression.

Ex : je suis mort de fatigue.

1-6-La gradation :

On fait succéder des termes d'intensités croissantes ou décroissantes.

Ex :

Je meurs, je suis mort, je suis entré (Molière).

1-7-L'antiphrase

Dire le contraire de ce qu'on pense par ironie.

Ex: tu as 5/20 bravo!

1-8-La périphrase :

Consiste à dire en plusieurs mots ce qui pourrait être dit en un seul.

Ex: le roi des animaux (le lion)

1-9- l'antithèse:

Rapproche dans un énoncé deux mots qui s'opposent par le sens.

Ex: c'est un homme petit par sa taille, mais grand par son courage.

1-10- Le paradoxe :

Proposition qui va contre ce que l'on attend habituellement.

Ex: je ne sais rien, mais je durai tout.

1-11- L'oxymore:

Lier deux mots de sens contraire.

Ex: un mort-vivant.

1-12- Anaphore :

Reprise d'un mot ou d'un groupe de mots ou début des phrases successives.

Ex : Jamais je ne céderai

Jamais je ne plierai.

1-13- La métonymie :

Consiste à ne pas désigner un être, un objet par son nom, mais par un autre qui est lié au 1^{er} par un rapport logique.

Ex : il boit un verre (le contenu pour le contenant).

1-14- La synecdoque :

Remplace un terme par un autre, plus étroitement liés que dans une métonymie : un tout par une partie.

Ex : un tout (maison)

1-15- La litote :

Expression qui consiste à dire moins pour faire entendre plus. Elle exprime le positif par le négatif.

Ex : ce n'est pas mal. (C'est bon).

1-16- L'euphémisme :

Adoucissement d'une expression jugée trop choquante.

Ex : il nous a quittés (il est mort).

1-17- Le chiasme :

Placer les éléments de 2 groupes successifs (les quels forment généralement une antithèse) dans un ordre inverse les uns par rapport aux autres.

Ex : il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.

1-18- L'énumération :

Consiste à énumérer plusieurs éléments.

Ex : je veux un homme fort, beau, généreux, intelligent, plein d'humour.

1-19- Le parallélisme :

On utilise une syntaxe semblable pour deux énoncés.

Ex : que la vie est belle ! Que la nature est tendre !

1-20- L'ellipse :

Consiste à omettre un ou plusieurs éléments de phrase.

Ex : le ciel est nuageux, le temps sombre.

1-21- La répétition :

Consiste à utiliser le même mot dans la même phrase. Ce procédé acquiert une grande force expressive.

Ex : il a faim, faim, faim.

1-22- Longman :

Consiste à associer sur le plan syntaxique deux mots appartenant à des registres différents.

Ex : un livre plein de charme et de dessins.

1-23- La catachrèse :

C'est l'utilisation métaphorique d'un mot pour remplacer un terme qui n'existe pas dans une langue donnée. On parlera par exemple, « des bras d'un fauteuil » car il n'existe pas de terme spécifique pour nommer cette partie de fauteuil. On utilise alors la métaphore du bras.

Ex : le pied de la table.

6-2-Les figures de style et discours politique

Dans son discours François Mitterrand cité plusieurs types de la figure de style pour renforcer leur discours et les exemples suivant :

Les figures de style	L'exemple
La personnification	L'insuffisance de <u>volonté politique</u> . La <u>crise économique</u> .
La périphrase	Le menace reste terrifiant pour <u>les hommes</u> et pour toutes <u>les espèces vivantes</u>
La gradation	Nous fixions un rendez-vous <u>trois</u> ou <u>cinq</u> ans après. Nos partenaires des douze et des sept, de la nécessité...
La répétition	<u>il faut</u> les déterminer, <u>il faut</u> que la centrale de Tchernobyl cesse de fonctionner, <u>il faut</u> que d'autres sources
L'ellipse	Matière de transport de déchets, surtout par mer
Le chiasme	<u>Des hommes d'aujourd'hui</u> , sans compromettre celui <u>des hommes de demain</u>

CHAPITRE III
LA COMMUNICATION ET
LE DISCOURS
POLITIQUE

Introduction

Dans le chapitre, il s'agit de montrer comment nous pouvons exprimer nos pensées aux autres dans le discours politique, à travers l'action d'échange ? Ainsi situé qu'est-ce que la communication ? Est qu'elles sont les fonctions du langage ?

III-1) Qu'est-ce que la communication :

Le terme de la communication vient du latin «communicare signifiant être en relation avec»¹ c'est un phénomène très complexe, basé sur différente opération, elle me s'assigne qu'à des objectifs proposés et des outils étudiés par des spécialistes de différents domaines: pragmatique, didactique, linguistique...etc.et chaque domaine a sa propre vision concernant ce concept

Selon le petit Larousse : «la communication : n F. Action de communiquer : être en communication avec quel qu'un »²

Nous remarquons que cette définition considère la communication comme un moyen de transmission, une action.

1-1-Les types de communication

Pour la communication il y'a deux forme :

La communication verbale (linguistique) et communication non verbale (geste mimique ...etc.)

1-2-La communication verbale

La communication verbale est dit « linguistique dès lors qu'il y a un échange verbale, un transfert d'informations entre un sujet parlant ou émetteur et un interlocuteur ou récepteur »³

1-3-Communication non verbale

La communication non verbale comprend la gestuelle, la distance interpersonnelle et la convention sociale.

Elle exprime les émotions, les sentiments, les valeurs par : ton de la voix, les gestes, postures, expressions faciales.

Dans ce cas le message non verbale complite et renforce le message verbale, aid à comprendre ce qui est dit.

¹ - Elokorso, Kamel, communication écrite et orale, Ed: Dar el Gharb, Oran, 2005, p: 9.

² - le dictionnaire : de Petit Larousse, Ed. librairie Larousse, Paris, 2009, p232.

³ - Essono Marie -Jean de linguistique générale, Ed. L'harmattan, Paris, 1998, p :28.

III-3) LES COMPOSANTES DE LA COMMUNICATION

Les composantes de la communication dans toute communication verbale il y'a un certain nombre de composantes essentielles :

3-1- DESTINATEUR ~ DESTINATAIRE :

Correspondent respectivement à l'émetteur et au récepteur. Dans le cas d'une interaction normale, la communication est bidirectionnelle lorsque deux personnes interagissent de façon courante. Dans les cas où la communication est institutionnalisée (implique une institution comme une administration publique, une télévision, une université, etc.), la communication est unidirectionnelle ; une seule personne produit de la parole alors que l'autre écoute. Une hiérarchie plus ou moins rigide s'impose lors de ces interactions, comme c'est le cas dans la salle de classe, où le professeur enseigne et où vous écoutez.

3-2- MESSAGE :

le matériel transmis par l'interlocuteur, l'information transmise. Ce message varie énormément dans sa durée, sa forme et son contenu. Dans les interactions individualisées, le message est généralement adapté à l'interlocuteur. Dans des communications institutionnalisées, le message est plutôt rigide et standard.

3-3- Le CONTACT (canal):

Canal physique et psychologique qui relie le destinataire et le destinataire. La nature du canal conditionne aussi le message. Un canal direct (locuteurs en face à face) implique une réponse directe dans le même médium, qui est l'air ambiant dans ce cas.

Le canal peut être modifié pour vaincre en particulier l'effet du temps :

L'écriture sur du papier (livres, journaux, magazines, etc.), bandes magnétiques, disques, support magnétique utilisant même le courrier électronique, etc.

3-4- RÉFÉRENT :

la situation à laquelle renvoie le message, ce dont il est question (le contexte). Il réfère aux informations communes aux deux locuteurs sur la situation au moment de la communication. Ces informations sont sous-entendues et elles n'ont pas besoin d'être répétées à chaque fois que l'on débute une interaction.

3-5- Le CODE :

"un code est un ensemble conventionnel de signes, soit sonores ou écrits, soit linguistiques ou non linguistiques (visuels ou autre), communs en totalité ou en partie au destinataire et au destinataire." (Leclerc 1989 :24) Code doit être compris par les deux locuteurs pour permettre la transmission du message. Dans certains cas, le message peut mettre en œuvre plusieurs codes en même temps (langue orale, les gestes, l'habillement, etc.). Dans ces cas, redondance, complémentarité ou contraste peuvent être mis en jeu.

III-4) Les fonctions du langage :

4-1- La fonction expressive :

Il s'agit de la fonction relative à l'émetteur, elle est utilisée par le destinataire pour informer le récepteur sur sa propre personnalité ou ses propres pensées: pour Jakobson«elle vise à une expression direct de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il pale. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion. »

4-2- La fonction conative

C'est la fonction relative au destinataire, elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence. C'est évidemment une fonction privilégiée par la publicité.

Cette fonction trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif.

4-3- La fonction phatique :

La fonction phatique (fonction de mise en phase) est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message.

Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile et d'en confirmer la bonne réception. Ce sont les fonctions que remplissent par exemple le « allo » d'une communication téléphonique, le "entendu" qui clôt un échange, ou les hochements de tête de l'interlocuteur attentif.

4-4-Fonction référentielle :

Cette fonction du message est centrée sur le monde (un objet ou un événement extérieur) le contexte ou référent le référent d'une communication peut être par exemple latable qui se trouve dans l'environnement des interlocuteur(dans le même contexte). Ou alors une culture, un pays.

C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart de la discussion et des textes dans le monde contiennent une information.

Cette fonction décrit une réalité objective, la fonction référentielle oriente la communication vers ce dont l'émetteur parle, vers le sujet sur lequel on informe, vers des faits objectifs, à savoir les référent (personnes, objets, phénomènes,...etc.) sans lesquels il n'y aurait pas de communication possible.

Cette fonction englobe les information objectives que véhicule le message. Par exemple, l'énoncé des faits qui se produisent qu'el que part.

4-5-La fonction métalinguistique

C'est la fonction relative au code, le dictionnaire, le mode d'emploi. Avant d'échanger des informations il peut être important que l'échange parte d'abord sur le codage utilisé pour le

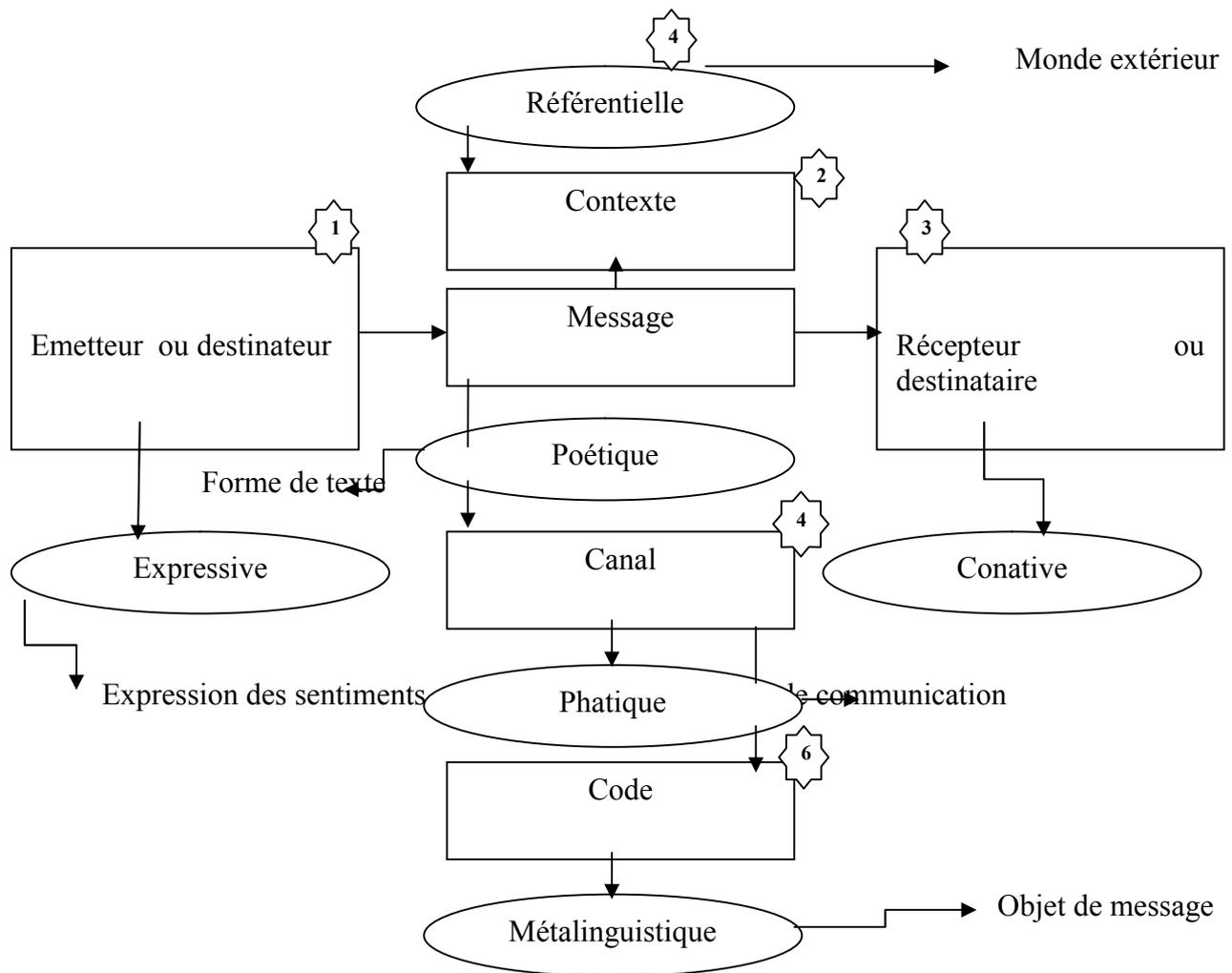
message. Ainsi les partenaires vérifient qu'ils utilisent un même code. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage pour expliquer ce même langage qu'un autre langage.

4-6-La fonction poétique :

Pour Jakobson, la visée du message entant que tel l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage [...] la fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire.

Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code, cette fonction permet de faire du message un objet esthétique, même de façon minimale. Les efforts liés à l'euphonie et à l'ordre des mots concernant la fonction poétique, le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral.

3-7-Schéma représente la relation entre les composantes et les fonctions de la communication verbale et le discours politique de François Mitterrand :



1. Emetteur ou destinataire : c'est le point de départ d'un message et la source de signes qui est le président François Mitterrand.

Et la fonction de l'émetteur et expressive

2. Récepteur ou destinataire : le point final signes c'est lui qui décode le message le public de la France.

3. Le contexte : c'est l'environnement où et quand à Paris 13 juin 1994.

4. Le message : est l'ensemble des informations sur le sujet de la protection de l'environnement.

5. Le canal : c'est une communication verbale c'est-à-dire se fait de voix verbale et direct (locuteur en face à face ou récepteur)

6. Le code : représente un système des signes (verbale) et la langue articulée le français.

Dans son discours **François Mitterrand** est lui-même l'énonciateur, c'est-à-dire ; le locuteur, celui qui parle ou produit le discours, en d'autres termes il est l'orateur ou le rhéteur, en d'autres termes il est l'orateur ou le rhéteur par ce qu'il prononce son discours devant le public.

Pour notre cas ; il s'agit d'une communication verbale unilatérale ; ou une seule personne fait un discours magistral, donc le président François Mitterrand c'est le monopole de la parole.

CONCLUSION GENERAL

CONCLUSION GENERAL

CONCLUSION GENERALE

A la lumière de cette recherche qui s'est portée sur l'étude et l'analyse rhétorique d'un discours politique, ils découlent que la rhétorique entant que discipline avec les trois genres rhétoriques, elle constitué un savoir incontournable. Et cherche a produire des effets persuasifs sur ses destinataires dans le discours politique par un ensemble des arguments soit utilisé l'ethos ou bien le pathos

Dont des raisonnements dans le but de convaincre, l'auditoire, et les raisonnements suivent certaines démarches qui basé sur des normes c'est-à-dire le discours a montré les règles de politesse. Qui consistent à introduire le discours politique, dans le but d'assurer la réussite de l'échange. Ainsi Explique comment dérouler la communication dans le discours politique, et comment l'émetteur transformé le discours et par quelle manière et comment changé la pensée de récepteur ? des questions à l'évidence difficiles à répondre puisqu'il s'agisse de découvrir les composantes de tout discours, et ces questions ouvrent la voie vers des perspectives de recherche.

C'est le que nous avons constaté en appliquant l'analyse rhétorique dans le discours politique de François Mitterrand a paris, qui nous permis de confirmer l'idée que l'acte de discours, du discours politique, est toujours accompagné a la recherche des arguments, c'est-à-dire choisir pour son discours un mot qu'un autre, une expression qu'une autre, ces sont des moyens qui sont faites pour convaincre ou persuader le politique, et de nos jours, le discours politique réside généralement dans un art de persuader, de communiquer pour passer un message (des informations et des connaissances).

En fin le discours politique considère peut-être comme un symbole de communication.

**REFERENCE
BIBLIOGRAPHIQUES**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les livres :

- 1) Elokorso, Kamel, communication écrite et orale, Ed: Dar el Gharb, Oran, 2005.
- 2) Essono Marie -Jean de linguistique générale, Ed. L'harmattan, Paris, 1998.
- 3) LA rhétorique Michel Mayer.
- 4) Les interaction verbales, approche interactionnelle et structure des conversation, catherine, Kerbrat.

Les dictionnaires :

- 1) dictionnaire, des figures de style, Nicole Ricalens , pourchat.
- 2) dictionnaire, la rousse, 2012.
- 3) le dictionnaire : de Petit Larousse, Ed. librairie Larousse, Paris, 2009.

ANNEXE

ANNEXE

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
M. FRANCOIS MITTERRAND, A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE DE LA DEUXIEME CONFERENCE NATIONALE
SUR L'ENVIRONNEMENT**

(Paris, 13 juin 1994)

Protection de l'environnement

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à célébrer avec vous le deuxième anniversaire de la Conférence de Rio.

Il y a deux ans, c'était cent-dix-huit chefs d'Etat et de gouvernement qui avaient non seulement accepté, mais voulu participer à ce rendez-vous.

Pour quoi faire ?

Pour signifier au monde qu'ils étaient prêts à promouvoir des politiques de "développement durable", c'était l'expression retenue, respectant les équilibres économiques, écologiques et les droits des générations futures.

J'avais proposé alors, que nous nous fixions un rendez-vous trois ou cinq ans après, pour vérifier la mise en oeuvre des programmes que nous avons annoncés. Deux ans ont passé, c'est peu pour esquisser un premier bilan, essayons cependant cet exercice.

Les conventions internationales sur la bio-diversité et sur les climats sont entrées en vigueur. Les travaux préparatoires à la Convention sur la désertification se poursuivent en ce moment à Paris. Les ressources qui y sont annoncées par les pays développés doivent être, il faudrait y veiller, à la hauteur des enjeux.

Le travail de la Commission de développement durable des Nations unies s'engage bien. Je crois pouvoir saluer l'action de M. Boutros-Ghali qui a pris à coeur cette institution nouvelle, en y mêlant experts et politiques. Si les institutions se sont mises en place, la crise économique, mais aussi l'insuffisance de volonté politique, sans doute, expliquent le retard des financements promis ; or, l'on ne peut demander aux pays en voie de développement d'être solidaires de la survie de notre planète, sans que les peuples qui y vivent aient eux-mêmes des perspectives de vie décente.

C'est pourquoi nos engagements pris à cette conférence doivent être tenus. C'est ce à

quoi vous vous efforcez. Vraiment, je crois qu'il y va de la crédibilité, tout simplement de la foi qu'ont les principaux acteurs dans la qualité de leur entreprise.

ANNEXE

Nous, l'Union européenne, bien d'autres encore, n'avons pas marqué suffisamment notre volonté de réussir. La France, qui a joué un rôle important dans les conclusions de la Conférence de Rio, se doit de donner l'exemple, et je vous félicite de vous être engagés dans ces travaux qui vous permettent de savoir si le suivi des décisions de Rio continue à être respecté. Vous voyez, la France a pris des décisions dans beaucoup de domaines ; j'insisterai sur ce qu'elle a fait dans le domaine forestier ; notre plan national de mise en oeuvre de la déclaration des principes forestiers, me paraît excellent.

En 1991, à l'ouverture du Congrès forestier mondial, j'avais observé que quinze millions d'hectares de forêts disparaissaient chaque année de la planète, soit plus que la superficie des forêts françaises. Je crois qu'il faut aboutir à une véritable entente mondiale sur la forêt, et je souhaite que "le Chantier Environnement" ouvert par le GATT, nous propose rapidement des solutions qui avantagent ou avantageront les pays respectueux des grandes lois écologiques.

Sécurité nucléaire en Europe de l'Est et dans l'ex-URSS - Ukraine - Tchernobyl

A Rio, les pays de l'Est ont peu fait entendre leurs voix. Or, nous savons aujourd'hui que des problèmes considérables d'environnement se posent à eux, et nous ne croyons pas cependant, comme on a tendance à le dire, que derrière le rideau de fer, toute la nature a été dévastée. D'immenses espaces naturels restent préservés, par exemple en Russie, mais là où les concentrations industrielles ont sévi, la nature a été saccagée. Là où les technologies nucléaires ont été mal maîtrisées, la menace reste terrifiante pour les hommes et pour toutes les espèces vivantes.

Dès juillet 1992 au Sommet de Munich, à la demande de la France et de l'Allemagne, les sept pays les plus industrialisés ont créé auprès de la BERD, de la Banque pour le développement et la reconstruction, un fond d'aide pour la sécurité nucléaire à l'Est, qui aujourd'hui fonctionne correctement. Mais il fallait encore convaincre nos partenaires des douze et des sept, de la nécessité d'agir avec plus d'ampleur sur certains cas cruciaux, au premier rang desquels je citerai Tchernobyl.

Tchernobyl peut être pris comme exemple de ces centrales nucléaires, qui font tout le tour de l'ancienne Union soviétique, généralement installées dans des pays qui aujourd'hui sont devenus souverains, mais qui n'ont pas les moyens de régler ce problème. Tchernobyl représente, comme valeur de symbole, mais aussi comme réalité très inquiétante, une menace pour tout le continent européen.

Alors il convenait de convaincre les pays sur lesquels se trouvent ces centrales, de la nécessité de notre intervention et ils ne voulaient pas le faire en en prenant toute la charge et même, disons les choses, en en prenant le minimum de charge.

Pendant l'été 1992, je me souviens d'avoir eu des échanges à ce sujet avec le Président Kravchouk, Président de l'Ukraine, sur le problème de sécurité que posait le fonctionnement de Tchernobyl.

En février dernier, je lui ai redit mon extrême préoccupation et M. Kravchouk a alors accepté le principe de la fermeture des réacteurs dangereux, en échange du démarrage, à un niveau de sécurité comparable à ce qui se passe dans les pays occidentaux, de trois nouveaux

ANNEXE

réacteurs. Or, ce programme ne peut être financé par la Communauté, par l'Union européenne seule et encore moins par la France. C'est pourquoi le Chancelier et moi-même, venons d'écrire aux chefs d'Etat européens et à ceux des pays les plus industrialisés dans le monde, pour les appeler à la solidarité envers l'Ukraine. Evidemment pour nous, nous ressentons cette proximité et nous en sentons le danger, l'Allemagne, plus encore, mais les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ? Pour eux, ce souci ne passe pas au premier rang de leurs priorités.

Alors, il faut les déterminer, il faut que la centrale de Tchernobyl cesse de fonctionner, il faut que d'autres sources d'énergie puissent être mobilisées. Dans moins d'un mois à Naples, nous aurons pris une décision. Naples, ce sera la réunion des sept plus grandes puissances industrialisées du monde. J'espère aussi que, dans l'avenir, nous aurons fondé avec les pays de l'Est, une véritable coopération écologique, caractérisée par la maîtrise de l'énergie, l'élimination des déchets et l'accès à l'eau potable.

Voilà un beau chantier ! Monsieur le Ministre, à quoi, Mesdames et Messieurs, vous aurez à vous attaquer si vous voulez transformer en réalité l'ensemble des belles intentions qui nous animent.

Environnement - développement

La conférence de Rio, au fond, elle n'est pas seule dans ce cas, mais c'est toujours une ambition louable, une ambition de changer le monde. C'est une inspiration constante des hommes, qui, selon les époques, appellent de leur vœu, la réforme, le progrès, la révolution ou tout simplement le développement. A Rio, s'est imposée la notion de développement durable, car les ressources de notre terre peuvent s'épuiser et en tout cas, l'homme doit leur laisser le temps de se renouveler. Le temps de la nature, c'est une vérité d'évidence que vous me pardonnerez de vous rappeler, n'est pas celui qu'impose la compétition économique. Je crois que ce discours a été entendu.

Vraiment, les industriels des pays développés ont pris des mesures pour protéger, pour assainir, pour recycler. Les collectivités les y ont parfois contraints. En France, ces lois importantes ont été adoptées par le Parlement en 1992 et 1993 et j'ai, d'autre part noté à quel point les scientifiques avaient contribué puissamment à la prise de conscience, en même temps qu'à la prise de connaissance des problèmes qui lui sont posés. Naturellement, il convient de veiller à ce que la crise économique ne freine pas la prise de conscience que je viens d'indiquer, qui s'est faite, pour fixer une date, à Rio. Ce que l'on appelle, aujourd'hui, la dérégulation n'est pas la meilleure alliée de la protection de l'environnement. Même en France, nous n'en sommes qu'à nos premiers pas ! Les réglementations internationales sont encore très insuffisantes, en particulier, en matière de transport de déchets, surtout par mer ! On l'a vu, cette année, sur l'ensemble des côtes françaises et il reste des progrès considérables à faire pour éliminer les produits toxiques. A cet égard, il serait souhaitable et c'est certainement un objet de réflexion pour vous, que des négociations s'engagent afin d'éviter l'usage du plomb dans notre vie quotidienne, mais tout cela est répertorié par les scientifiques, par les responsables politiques et par ceux qui s'engagent comme vous-mêmes et qui se sont accordé pour mission d'enseigner et de propager dans l'opinion publique quelques notions de base, hors desquelles nous ne parviendrons pas au résultat souhaité.

Puis, n'oublions pas l'article 2 du Traité de Maastricht, qu'on ne cite pas assez à mon sens, je le cite : "La Communauté a pour mission de promouvoir une croissance durable et non-

ANNEXE

inflationniste respectant l'environnement et d'inventer des modes de développement et donc des consommations pour assurer le bien-être des hommes d'aujourd'hui, sans compromettre celui des hommes de demain". Voilà qui appelle une nouvelle culture économique qui devra être dotée d'instruments nouveaux et, dès maintenant, nous devons intégrer dans nos calculs économiques, les coûts d'utilisation des ressources non renouvelables ou, au contraire, le gain pour la collectivité de la préservation des ressources naturelles. En fin de compte, on y gagnera sur tous les plans, y compris sur le plan financier car, aujourd'hui, dans la plupart des économies avancées, les ressources humaines sont taxées et n'est-il pas temps - je vous dis cela au passage - que la fiscalité pèse également sur l'utilisation de l'énergie ? Le Président de la Commission européenne l'a proposé dans son Livre Blanc que nous avons nous-mêmes accepté au cours d'un Conseil européen récent. Les esprits évoluent au sein de l'Union européenne ; je me réjouis, par exemple, de voir l'Allemagne - qui va prochainement en assumer la présidence - attentive à ce dossier. Bien sûr, il ne peut être traité qu'en harmonie avec l'ensemble des pays de l'OCDE, car il s'agit d'une révolution culturelle de l'économie, comme l'a été - et la bataille a été longue ! Est-elle finie d'ailleurs ? - l'adoption de l'impôt sur le revenu.

En fin de compte, c'est d'un combat pour l'égalité à l'échelle planétaire qu'il est question : garantir à chacun sa part d'accès à la richesse de la terre. Là réside, j'en ai la conviction profonde, le vrai message de la conférence de Rio. Songeons qu'il y aura neuf milliards d'hommes, d'après les estimations, dans trente ans, soit deux fois plus qu'aujourd'hui ; et acceptera-t-on qu'il y ait, en 2020, huit milliards de pauvres pour un milliard de riches ? La prochaine conférence sur la population du Caire ainsi que le sommet social de l'année prochaine seront l'occasion de réaffirmer la nécessité d'un développement non seulement durable mais également équitable.

Je vois, pour conclure, des signes encourageants : des nations qui se sont déchirées et se déchirent encore sont capables de s'entendre pour sauvegarder la Méditerranée ; à l'est, des pays qui se sont combattus créent des institutions communes pour sauver - ils n'y parviendront pas, en tout cas ce qu'ils feront sera utile - la mer d'Aral, que j'ai pu voir très récemment en allant au Kazakhstan puis en Ouzbékistan. Encore peut-on, à l'heure actuelle, par une législation sur les collectes de l'eau, par l'utilisation des engrais pour la culture intensive du maïs, du coton, restituer à cette mer, les deux fleuves qui y parviennent : l'Amou-Daria et le Syr-Daria, qui y parvenaient et qui sont détournés, avant même d'atteindre les rivages de la mer, pour l'ensemble des besoins hydrauliques. L'utilisation de cette énergie est gratuite dans ces pays, de telle sorte que les deux fleuves qui alimentaient cette immense surface d'eau se trouvent aujourd'hui coupés de cette mer. Cette mer qui a marqué l'histoire, autour de laquelle se sont déroulés tant d'événements majeurs de l'histoire de notre humanité et qui ne représente plus, aujourd'hui, sur les deux tiers, qu'une croûte de sel qui s'élargit, qui pénètre en sous-sol et qui vient frapper, stériliser l'ensemble des régions aux alentours mais pas sur cinquante kilomètres, sur deux mille kilomètres !

C'est vrai que les égoïsmes demeurent, c'est vrai que notre responsabilité est immense et je suis sensible au fait que vous, Mesdames et Messieurs, par-dessus tous les problèmes qui vous assaillent et qui nous assaillent, vous avez décidé de consacrer votre réflexion, du temps et du travail à cette question à l'initiative de M. le Ministre de l'Environnement. "Civilisez les nouveaux mondes issus de l'oeuvre civilisatrice", c'est une citation de Georges Ballandier à la fin de son livre "Le dédale", voilà, me semble-t-il, les termes modernes de la dialectique entre la nature et la culture./.

TABLE DES MATIERES

Introduction

I) Qu'est-ce qu'un discours ...1

I-2) Genres du discours....2

2-1- Pédagogique...3

2-2- Didactique...4

2-3- Prescriptif...5

2-4- Subjectif...6

2-5-Dialogique...7

2-6-Polémique...8

I-3) Qu'est-ce qu'un discours politique ...9

I-4) Présentation du discours politique de François Mitterrand...10

I-5) Normes du discours ...11

5-1- Les règles de politesse ...12

5-2- Les règles de politesse et le discours politique...13

I-6) Les actes de langage ...14

6-1-L'acte locataire, que dit-il ...15

6-2- L'acte allocutaire (que faut-il ?) ...16

6-3-L'acte perlocutoire : (pourquoi faire ?) ...17

6-4- Types d'actes du discours politique...18

Introduction ...19

II-1) L'histoire de la rhétorique ...20

1-1-Définition de la rhétorique ...21

1-2-Origines de la rhétorique ...22

II-2) Le système rhétorique ...23

2-1-Le genre judiciaire ...24

2-2-Genre délibératif ...	25
2-3-Le genre démonstratif : (épidictique)...	26
2-4-Le délibératif comme genre typique au discours de François Mitterrand ...	27
II-3) l'inventio de la rhétorique ...	28
3-1-Les arguments affectifs (ethos et pathos)...	29
3-2-L'image de l'ethos et du pathos par rapport au discours de François Mitterrand...	30
3-3-Les arguments rationnels...	31
3-4- Preuves extrinsèques...	32
3-5-Preuves extrinsèques (lieux)...	33
II-4) la dispositio de la rhétorique ...	34
4-1- L'exorde...	35
4-2- la narration...	36
4-3-La confirmation...	37
4-4-La péroraison...	38
4-5-La disposition au discours de François Mitterrand...	39
II-5) L'elocutio de la rhétorique...	40
5-1-Le style élevé ...	41
5-2-Le style moyen ...	42
5-3-Le style bas ou simple ...	43
5-4-L'elocutio et le discours politique de François Mitterrand...	44
II-6) Figures de style ...	45
6-1-Le genre des figures de style ...	46
1-1-La comparaison ...	47
1-2-La métaphore ...	48

1-3-La personnification...50
1-4-L'allégorie ...51
1-5-L'hyperbole ...52
1-6-La gradation ...53
1-7-L'antiphrase...54
1-8-La périphrase ...55
1-9- l'antithèse...56
1-10- Le paradoxe ...57
1-11- L'oxymore...58
1-12- Anaphore ...59
1-13- La métonymie ...60
1-14- La synecdoque ...61
1-15- La litote ...62
1-16- L'euphémisme ...63
1-17- Le chiasme ...64
1-18- L'énumération ...65
1-19- Le parallélisme ...66
1-20- L'ellipse ...67
1-21- La répétition ...68
1-22-Longman ...69
1-23-La catachrèse ...70
6-2-Les figures de style et discours politique...71
Introduction...72
III-1) Qu'est-ce que la communication ...73
1-1-Les types de communication...74

1-2-La communication verbale...75
1-3-Communication non verbale...76
III-3)Les composantes de la communication...77
3-1- DESTINATEUR ~ DESTINATAIRE ...78
3-2- MESSAGE ...79
3-3- Le CONTACT (canal)...80
3-4- RÉFÉRENT ...81
3-5-Le CODE ...82
III-4) Les fonctions du langage ...83
4-1- La fonction expressive ...84
4-2- La fonction conative...85
4-3- La fonction phatique ...86
4-4-Fonction référentielle ...87
4-5-La fonction métalinguistique...88
4-6-La fonction poétique ...89
3-7-Schéma représente la relation entre les composantes et les fonctions de la communication verbale et le discours politique de François Mitterrand ...90

RESUME

Résumé:

Pour analyser le discours politique, il y a plusieurs Broderies et le plus important de ces théories de la rhétorique, qui est considéré comme une source de communication et ce travail est un Rhétorique politique du président français analyse **François Mitterand** comme il a parlé dans son discours sur la préservation de l'environnement et son rôle dans la prospérité et le progrès des termes économiques et politiques....

Pour analyser son discours nous donne son éloquence et un moyen d'étudier la façon dont il a persuadé le public français comme le discours politique est centré entre la persuasion et de propitiation, l'objectif du discours politique pour transmettre un message au public. Mais un discours du président français **François Mitterand** pour me convaincre propitiatoire.

Mots clés: analyse du discours. Rhétorique.

Abstract:

In order to analyze the political discourse, there are several approaches. One of the most important of these theories is rhetoric, which is a source of communication. This work is a political rhetorical analysis of French President **François Mitterand**.

In analyzing his speech, his statement gives us a way to study the way in which the French public was convinced that the political discourse was based on persuasion and elitism. The aim of the political discourse was to convey a message to the public.

But the speech of French President **François Mitterand** convinced me to take a step back.

Keywords: speech analysis. Rhetoric.

ملخص:

لتحليل الخطاب السياسي توجد عدة نظريات ومن أهم هذه النظريات البلاغة والتي تعتبر مصدر من مصادر التواصل وهذا العمل هو عبارة عن تحليل بلاغي سياسي لرئيس الفرنسي فرانسوا ميثيرون إذ تحدث في خطابه عن المحافظة على البيئة، ودورها في الازدهار والتقدم من الناحية الاقتصادية والسياسية... .
ولتحليل خطابه تقدم لنا بلاغته وسيلة لدراسة الطريقة التي أقنع بها الجمهور الفرنسي إذ يتمحور الخطاب السياسي بين الإقناع والاستعطاف، والهدف من الخطاب السياسي نقل رسالة للجمهور.
ولكن خطاب الرئيس الفرنسي فرانسوا ميثيرون إقناعي استعطافي.
الكلمات الرئيسية: تحليل الخطاب. البلاغة.